

PLU d'Ancenis-Saint-Géréon : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 28 novembre 2024

Le document d'urbanisme en vigueur à Ancenis-Saint-Géréon (Loire-Atlantique) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 19 novembre 2024. Il délimite 93 zones, dont 50 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 28 novembre 2024.

- Le PLU d'Ancenis-Saint-Géréon s'applique dans sa version du 19 novembre 2024 ; nous publions 19 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 93 zones : 50 urbaines (U), 2 à urbaniser (AU), 4 agricoles (A) et 37 naturelles (N).
- Sur les 199 communes de la Loire-Atlantique dont nous publions le document, Ancenis-Saint-Géréon occupe le rang 85 par le nombre de zones délimitées : 10 zones de plus que la médiane du département (83 zones).
- 705 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Ancenis-Saint-Géréon depuis 2013, pour 1 053 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	93 zones
Zones urbaines (U)	50 zones
Zones à urbaniser (AU)	2 zones
Zones agricoles (A)	4 zones
Zones naturelles (N)	37 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	ANCENIS-SAINT-GEREON
Version du	19 novembre 2024
Partition GPU	DU_44003
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_44003/614e2743a6e84220b4de464b9158e2e7/44003_reglement_20241119.pdf
Règles extraites	19 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Ancenis-Saint-Géréon

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle reconnu
Phénomène naturel	Inondations et coulées de boue
Publié au Journal officiel le	4 mars 2026
Déclaration du sinistre à l'assureur, au plus tard le	3 avril 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/ancenis-saint-gereon-44003>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU d'Ancenis-Saint-Géréon : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 100 ans.
L'arrêté sur Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/norm/fd/jo/2025/05/05/LEGI_2025_05_05_102
Risques majeurs recensés	Phénomène lié à l'atmosphère, Séisme, Inondations et/ou coulées de boue, Risque industriel, Transport de marchandises dangereuses
Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle	9 février 2026
Dernier événement reconnu, commencé le	Inondations et/ou Coulées de Boue
Péril de la dernière reconnaissance	1 plan
Plans de prévention des risques naturels approuvés	Inondation
Risques couverts par ces plans	1 plan
Plans de prévention des risques naturels prescrits	21 septembre 2026
Base GASPAREX extraite le	

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines	Ua, Ua1, Ua1-i, Ua2-i, Ub, Ub1, Uc, Uc1-i, Uc2-i, Ue1-b, Ue2-b, Ue3-f, Uh, Ul, Ur, Ur1, Ur2, Uz1-b, Uz2-b
Nomenclature des zones à urbaniser	UaU, UaU1, UaU2, UaU3, UaU4, UaU5, UaU6, UaU7, UaU8, UaU9, UaU10, UaU11, UaU12, UaU13, UaU14, UaU15, UaU16, UaU17, UaU18, UaU19, UaU20, UaU21, UaU22, UaU23, UaU24, UaU25, UaU26, UaU27, UaU28, UaU29, UaU30, UaU31, UaU32, UaU33, UaU34, UaU35, UaU36, UaU37, UaU38, UaU39, UaU40, UaU41, UaU42, UaU43, UaU44, UaU45, UaU46, UaU47, UaU48, UaU49, UaU50, UaU51, UaU52, UaU53, UaU54, UaU55, UaU56, UaU57, UaU58, UaU59, UaU60, UaU61, UaU62, UaU63, UaU64, UaU65, UaU66, UaU67, UaU68, UaU69, UaU70, UaU71, UaU72, UaU73, UaU74, UaU75, UaU76, UaU77, UaU78, UaU79, UaU80, UaU81, UaU82, UaU83, UaU84, UaU85, UaU86, UaU87, UaU88, UaU89, UaU90, UaU91, UaU92, UaU93, UaU94, UaU95, UaU96, UaU97, UaU98, UaU99, UaU100

Situation administrative

Code INSEE	44003
Code postal	44150
Intercommunalité	CC du Pays d'Ancenis
Département	Loire-Atlantique
Région	Pays de la Loire

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026	93 zones
Zones délimitées — 28 septembre 2026	93 zones
Zones délimitées — 2 septembre 2026	93 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Vair-sur-Loire (4,9 km)	88 zones
La Roche-Blanche (6,2 km)	34 zones
Mésanger (7,3 km)	187 zones
Oudon (8,1 km)	68 zones
Couffé (8,8 km)	200 zones
Pouillé-les-Côteaux (9,5 km)	24 zones
Pannecé (11,7 km)	124 zones
Loireauxence (11,8 km)	101 zones
Teillé (12,7 km)	70 zones
Mouzeil (13,7 km)	135 zones
Montrelais (14,9 km)	36 zones
Le Cellier (14,9 km)	314 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN - ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/ancenis-saint-gereon-44003>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU d'Ancenis-Saint-Géréon : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Ligné (16,1 km)	100 zones
Trans-sur-Erdre (18,4 km)	34 zones
Riaillé (18,8 km)	89 zones
Le Pin (23,5 km)	46 zones
Joué-sur-Erdre (24,3 km)	73 zones
Grand-Auverné (24,5 km)	62 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/ancenis-saint-gereon-44003>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.